

Soignies, le 13 novembre 2020

Chers Parents,

Chers Elèves,

Vous savez que la rentrée du 16 novembre sera légèrement différente des autres rentrées vu les dernières directives reçues de la Fédération Wallonie Bruxelles: en effet, nous rentrons en code rouge.

Cela signifie que les élèves de 1G, 2G, 2S, 1 Différenciée et de 2^e différenciée rentreront 100% en présentiel. Les cours d'éducation physique sont suspendus jusqu'au nouvel ordre pour toutes les classes. Ce cours pourrait être remplacé par un autre. Il est possible que certains cours d'activités complémentaires soient suspendus également afin de créer une deuxième après-midi de congé permettant de limiter au maximum la présence sur le temps de midi.

Pour les autres années, ce sera une rentrée avec un taux présentiel de maximum 50% au sein de l'établissement afin que le nombre total d'élèves présents soit réduit et de ne pas surcharger les transports en commun.

On vous demande de prévoir votre casse-croûte et boissons car les cantines sont actuellement fermées ; aucun repas, ni sandwich ne peut être confectionné au sein de l'établissement. Il sera impossible de réchauffer des plats au micro-onde durant cette période.

Comme demandé en code rouge et pour renforcer le caractère de la « bulle classe », les dîners ne pourront plus se prendre dans le restaurant mais au sein de la classe avec le groupe classe habituel.

Le port du masque, le lavage des mains et la pratique de distanciation sociale restent encore plus d'application. Le port du masque est obligatoire dans tous les contacts qui ont lieu à l'intérieur et quand la distance physique de 1.5m ne peut être respectée à l'extérieur. Pour les repas, le port du masque pourra être suspendu tout en essayant de maintenir un maximum la distanciation.

Seule l'application stricte des gestes barrières pourront nous permettre de vaincre le virus et de poursuivre le cursus scolaire de nos élèves.

Il ne sera plus possible de sortir sur l'heure de midi pour manger en ville ; seuls les élèves pouvant justifier d'habiter à 5 min de l'école auront encore une autorisation de sortie pour autant que celle-ci soit utilisée de manière adéquate. Dans le cas contraire, elle pourra toujours vous être retirée.

Vu qu'on demande d'accentuer la ventilation des classes et que la température risque de baisser dans les prochains jours, nous conseillons à l'ensemble de nos élèves de bien se vêtir pour ne pas prendre froid.

Pour les élèves dont la présence en classe sera limitée à 50% , nous avons décidé de travailler alternativement par année et par classe entière une semaine sur deux ; cela signifie une semaine de cours en présentiel et la semaine suivante avec des cours à distance. Ces cours à distance peuvent se dérouler par vidéoconférence, par dépôt de travaux à effectuer via google classroom, par des travaux donnés lors des cours en présentiels,

Il se peut que pour les sections qualifiantes il y ait une journée supplémentaire de cours pratiques en présentiel pendant la semaine considérée non présentiel car il est difficile de faire par exemple de la menuiserie à distance.

Vu que nous sommes obligés d'approcher les 50% du nombre d'élèves présents au sein des implantations à partir de la 3^e année, les décisions prises seront différentes d'un site à l'autre.

Avec les prescrits actuels, voici les choix proposés pour la suite :

1. Implantation Chemin de Feluy

1G, 2G, 2S, 1Diff, 2Diff → 100% en présentiel sauf les cours d'éducation physique et certaines activités complémentaires

3G, 4G, 5G, 6G → 50% en présentiel sauf les cours d'éducation physique et certaines activités complémentaires comme les pratiques laboratoire.

On a donc choisi de travailler de la manière suivante :

- Semaine 16/11 au 20/11 1G, 2G, 2S, 1Diff, 2Diff, 3G
- Semaine 23/11 au 27/11 1G, 2G, 2S, 1Diff, 2Diff, 4G, 5G, 6G
- etc en alternance

Cela signifie que durant la semaine où les élèves ne sont pas en présentiel, ils doivent avoir cours à distance durant cette semaine (vidéoconférence ou travaux donnés à réaliser)

2. Implantation Rue de Mons

3P, 4P, 5P, 6P, 7P, 3TQ, 4TQ, 5TQ, 6TQ, 7TQ → 50% en présentiel sauf les cours d'éducation physique.

On a donc choisi de travailler de la manière suivante :

- Semaine 16/11 au 20/11 5TQ, 6TQ, 7TQ
- Semaine 23/11 au 27/11 3P, 4P, 5P, 6P, 7P, 3TQ, 4TQ
- etc en alternance

Cela signifie que durant la semaine où les élèves ne sont pas en présentiel, ils doivent avoir cours à distance durant cette semaine (vidéoconférence ou travaux donnés à réaliser)

Pour certains cours de pratique professionnelle, nous envisageons d'ajouter une journée de pratique supplémentaire durant la semaine « cours à distance ». Les élèves concernés seront prévenus .

3. Implantation Boulevard Roosevelt à Soignies

1G, 2G, 2S → 100% en présentiel sauf les cours d'éducation physique et certaines activités complémentaires

3G, 4G, 5G, 6G → 50% en présentiel sauf les cours d'éducation physique et certaines activités complémentaires comme les pratiques laboratoire.

On a donc choisi de travailler de la manière suivante :

- Semaine 16/11 au 20/11 1G, 2G, 2S, 3G, 6G
- Semaine 23/11 au 27/11 1G, 2G, 2S, 4G, 5G

Cela signifie que durant la semaine où les élèves ne sont pas en présentiel, ils doivent avoir cours à distance durant cette semaine (vidéoconférence ou travaux donnés à réaliser)

Concernant le bulletin formatif de la première période, il sera distribué fin de semaine prochaine pour les élèves en présentiel et l'autre semaine pour les autres.

Il n'y aura pas de réunion de parents en présentiel ; les parents que nous jugeons nécessaire de voir seront contactés téléphoniquement ou par vidéo-conférence. Dans des cas exceptionnels, on pourrait envisager un rendez-vous en présentiel mais avec un maximum de protection sanitaire et limité à un parent.

Je tiens à rappeler qu'il n'y aura pas d'examens prévus en décembre 2020 ; notre pouvoir organisateur a préféré laisser ce temps aux apprentissages.

A partir de la deuxième période le bulletin redevient certificatif et comptabilisera les notes sur les nouvelles matières évaluées durant la première période.

Concernant les stages en entreprise pour les sections qualifiantes, ils sont actuellement maintenus pour autant que les mesures sanitaires le permettent tant du point de vue scolaire que du point de vue des « entreprises ».

Par conséquent, on vous conseille de continuer votre recherche tout en sachant que la concrétisation dépendra de la situation sanitaire du moment et des règles appliquées dans chacun des secteurs.

Nous espérons que vous comprenez que notre but premier est évidemment et restera toujours la sécurité sanitaire de vos enfants et de mon personnel.

Prenez de soin de vous et des autres.

Vreux Ch

Pour l'équipe pédagogique de l'AR Jules Bordet